



Le Département des Hauts-de-Seine s'engage en faveur d'une politique culturelle accessible et exigeante. L'éducation artistique et culturelle (EAC) s'inscrit pleinement dans cette ambition puisqu'elle permet, chaque année, à plus de 13 000 Altoséquanais, et en particulier aux plus jeunes et aux personnes les plus

éloignées de la culture, de découvrir des lieux artistiques et des œuvres, de rencontrer des artistes et d'acquérir des connaissances nouvelles.

S'appuyant sur les trois piliers de l'EAC, le Département offre ainsi à ses publics prioritaires (collégiens, personnes en situation de handicap, séniors, personnes précaires, enfants placés au titre de la protection de l'enfance et jeunes en difficulté) un parcours complet et adapté, en relation directe avec les acteurs du secteur culturel, favorisant l'inclusion, l'égalité des chances et le vivre-ensemble.

À la fois école du spectateur et du citoyen, l'éducation artistique et culturelle se développe donc tout au long de la vie dans les Hauts-de-Seine. Grâce au formidable maillage territorial de notre Vallée de la Culture et à l'écosystème que nous avons su créer au fil des années – associant établissements scolaires, structures sociales et médico-sociales, musées, théâtres, cinémas, etc –, le panel de dispositifs culturels du Département n'a cessé de s'enrichir comme en témoigne cette brochure, permettant ainsi à chaque Altoséquanais d'avoir l'opportunité de s'ouvrir au monde et à la culture.



VOCO Les Voix des Collégiens des Hauts-de-Seine

En partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Education nationale des Hauts-de-Seine et le Rectorat de l'Académie de Versailles, le Département soutient depuis de nombreuses années le développement du chant choral en milieu scolaire avec le dispositif VOCO.

Un projet choral commun de haut niveau est proposé à l'ensemble des collèges du département.

Les 500 collégiens inscrits bénéficient, tout au long de l'année scolaire, de rencontres et de répétitions avec des artistes professionnels, chefs d'orchestre et ensembles de musique qui les accompagnent jusqu'aux deux concerts de restitution qui ont lieu en juin à La Seine Musicale.

Ce dispositif se veut accessible et exigeant: le chant choral est un art à la portée de tous, il ne nécessite ni connaissances musicales, ni instruments à maîtriser ou acquérir. Tout élève, quelle que soit sa commune d'origine, novice ou initié, peut y participer. Accessible au plus grand nombre, le dispositif se distingue néanmoins par sa recherche permanente d'excellence artistique: l'ensemble des moyens déployés, l'attention particulière apportée à la préparation et à la formation des professeurs ainsi que le choix des œuvres musicales témoignent de cette ambition.

Contact: Johana Szpiro - jszpiro@hauts-de-seine.fr



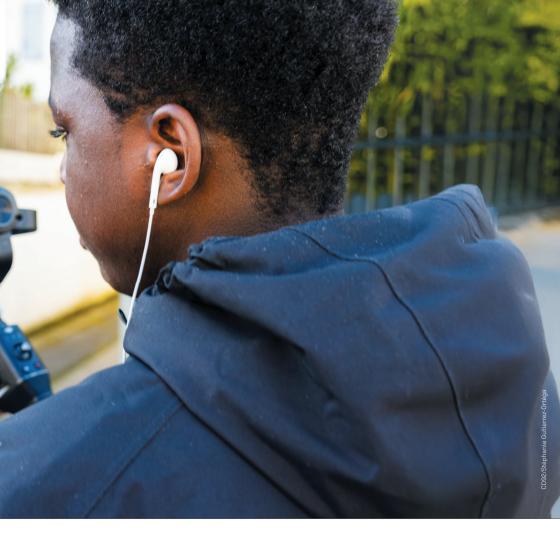


Collège au cinéma

Dispositif national d'éducation à l'image, Collège au cinéma a pour ambition d'éveiller les collégiens à la richesse de la création cinématographique et de les ouvrir sur le monde.

D'octobre à juin, ils découvrent trois œuvres cinématographiques sur grand écran. La préparation de ces séances et l'analyse du film sont réalisées par les enseignants préalablement formés dans le cadre du dispositif.

Plus de 9 000 collégiens des Hauts-de-Seine sont inscrits chaque année à ce dispositif.



Depuis 2020, le Département, en cofinancement avec le Rectorat de l'Académie de Versailles, soutient des projets de pratique artistique. Conçus comme des prolongements de Collège au cinéma, ces projets permettent de confronter théorie et pratique grâce à la rencontre avec des professionnels et la réalisation de courts-métrages, films d'animation, etc.

Dans les Hauts-de-Seine, Collège au cinéma est mis en œuvre de façon partenariale par le Département, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, le Rectorat de l'Académie de Versailles et la coordination des salles de cinéma financée par la DRAC Île-de-France.

Contact: Clarisse Rougier - crougier@hauts-de-seine.fr

Chemins des arts

Ce dispositif départemental d'éducation artistique et culturelle offre aux collégiens et aux publics des solidarités (jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, personnes en situation de handicap, seniors...), la possibilité de participer à des parcours culturels et artistiques.

Chemins des arts est une école du spectateur mais également une école du citoyen. Il a vocation à développer l'esprit critique des plus jeunes et le lien social entre les générations.

S'appuyant sur un important réseau de lieux culturels du territoire, chaque parcours propose deux sorties culturelles, des rencontres avec des artistes, des ateliers de pratique de 12h à 26h et une restitution.

Forts de leur engagement envers les publics des solidarités, ces parcours développent l'inclusion, la mixité et le lien social en favorisant le croisement des publics lors des ateliers, des sorties ou des restitutions.

Via ce dispositif, ce sont environ 1 600 collégiens et 600 personnes issues des solidarités qui bénéficient chaque année d'un parcours.

Contact: Manuela Lucchini - mlucchini@hauts-de-seine.fr





Entrée des artistes

Ce dispositif est entièrement dédié aux publics des solidarités. Il permet d'assurer une présence artistique professionnelle, par le biais d'ateliers de pratique, de concerts et spectacles, au sein des institutions sociales et médicosociales (EHPAD, résidences autonomie, foyers d'accueil de personnes en situation d'handicap, structures de l'aide sociale à l'enfance, etc.).

Il est envisagé à la fois comme un levier d'épanouissement et d'amélioration de la qualité de vie de ces publics et comme un moyen d'accompagner les équipes artistiques afin d'affirmer l'identité culturelle du territoire.

Le Département organise en complément durant l'été une série de concerts aux jardins dans les résidences de personnes âgées. Chaque année, 5 résidences accueillent ces concerts.

Contact: Marie-Pierre Mallo - mmallo@hauts-de-seine.fr



1 mois, 1 œuvre

Initié en 2015, le Fonds Départemental d'Art Contemporain (FDAC) des Hauts-de-Seine témoigne de l'engagement du Département en faveur de la promotion de l'art contemporain et de son accessibilité à tous. Composé d'une vingtaine d'œuvres aux mediums variés incluant peintures, dessins, photographies et vidéos, créées par des artistes émergents ainsi que par des figures établies sur la scène artistique internationale, le FDAC a pour vocation d'être diffusé hors les murs via le dispositif d'éducation artistique et culturelle 1 mois, 1 œuvre.

Chaque mois, une œuvre du FDAC est exposée et mise en lumière dans un lieu qui n'est pas habitué à diffuser de l'art contemporain tels que des établissements sociaux, des collèges ou des structures d'insertion. Ce projet permet non seulement de faire découvrir l'art contemporain à un public élargi, mais également de créer un véritable dialogue entre les œuvres, les artistes et les différents publics à travers des actions de médiation adaptées et des ateliers de pratique artistique.

Depuis 2020, date de création de ce dispositif, 25 projets dans 21 structures dont des pôles sociaux, des EHPAD, des résidences autonomie, des lieux d'accueil de publics fragilisés, des structures jeunesse et des collèges, ont été réalisés avec les artistes. Près de 8 000 personnes ont pu découvrir les œuvres et près de 400 ont rencontré les artistes et participé à un atelier.

Avec *1 mois, 1 œuvre*, le Département défend l'idée de l'art pour le plus grand nombre en même temps qu'il s'attache à valoriser une collection vivante.

Contacts:

Jill Huaux - jhuaux@hauts-de-seine.fr Valérie Hubier - vhubier@hauts-de-seine.fr



Dans le cadre d'1 mois, 1 œuvre, des résidents d'EHPAD ont choisi un de leurs objets chers, un de leurs vêtements, des objets trouvés, évoqués ou fabriqués pour être mis en scène à la manière des théâtres d'ombre.



L'œuvre *Le Récamier* de Véronique Ellena a été installée dans le hall d'accueil du Pôle social de Châtenay-Malabry.



Orchestre Démos Hauts-de-Seine

Initié par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris en 2010, Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un projet en faveur des jeunes âgés de 7 à 12 ans. Il propose un apprentissage de la musique classique à des enfants ne disposant pas, pour des raisons économiques, sociales ou géographiques, d'un accès facile à cette pratique dans les institutions existantes. Ce dispositif réunit de nombreux acteurs dont des musiciens ou encore des professionnels issus du champ social.

En 2022, un nouveau cycle de trois ans a débuté dans les Hauts-de-Seine avec la participation de 7 communes : Antony, Bagneux, Clichy-la-Garenne, Châtenay-Malabry, Gennevilliers, Nanterre et Villeneuve-la-Garenne. Ce sont environ 100 enfants qui participent à l'Orchestre Démos Hauts-de-Seine.

Le Département des Hauts-de-Seine finance et participe à la coordination de l'Orchestre Démos Hauts-de-Seine aux côtés de la Philharmonie de Paris et des 7 binômes constitués, pour chacune des villes, d'un conservatoire labellisé SDEA 92* et d'un centre social. La Région Île-de-France finance quant à elle le parc instrumental. C'est donc un projet multi-partenarial au service de la démocratisation culturelle.

Démos est soutenu par le ministère de la Culture, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, les Caisses d'allocations familiales. À ce financement s'ajoute celui des collectivités territoriales impliquées, qui accueillent les orchestres. Le dispositif est d'autre part soutenu par une communauté de mécènes engagés.

*Schéma Départemental des Enseignements Artistiques des Hauts-de-Seine

Contact: Audrey Lara-Toural - sdea@hauts-de-seine.fr





Au cœur des événements et manifestations

Engagé pour une « culture pour tous », le Département déploie de nombreuses actions d'éducation artistique et culturelle en lien avec ses évènements et manifestations territoriales. Ces actions ponctuelles sont proposées aux partenaires éducatifs et sociaux du territoire.



Dans le cadre des festivals *Chorus des Hauts-de-Seine* et *La Défense Jazz Festival*, les collégiens et les publics des solidarités peuvent participer à des parcours permettant de se glisser dans la peau d'un juré (Coup de cœur jeunesse Prix Chorus, le Jeune jury du jazz) ou de découvrir la culture urbaine (Focus Hip-Hop).



Le prix Jeunesse *La Science se livre* propose des parcours autour de la lecture et de la culture scientifique et technique pour les collégiens, en lien avec un réseau de médiathèques. Les jeunes sont accompagnés par des scientifiques, parrains/marraines des classes. Ces parcours développent le goût de la lecture, sensibilisent à la culture scientifique, tout en permettant de découvrir les coulisses d'un prix littéraire et de la chaîne du livre.



Partager la science avec le plus grand nombre, c'est l'objectif de la manifestation La Science se livre.

Elle propose, avec les acteurs culturels partenaires, une centaine de rendez-vous scientifiques gratuits (ateliers participatifs, visites-découvertes, etc.) ouverts à tous sur un thème nouveau chaque année.



Le Printemps de la Sculpture est une manifestation territoriale qui met en valeur le patrimoine sculpté sur le territoire. Il s'appuie sur de nombreux partenaires (musées, fondations, monument...) pour mettre en lumière cette richesse patrimoniale via des visites, des ateliers, des parcours vélos et sportifs, des actions de médiation, etc.

L'éducation artistique et culturelle dans nos équipements culturels et réseaux

Au travers de ses 7 équipements culturels, le Département déploie l'éducation artistique et culturelle en proposant de nombreux parcours autour des collections et des savoir-faire. Le son, l'écriture, le design, la céramique, la photographie, sont autant de disciplines que les participants découvrent et pratiquent, accompagnés des professionnels des établissements. Des projets sont imaginés pour les groupes afin de répondre au mieux à leurs spécificités.

SeineLab - La Seine Musicale

Musée départemental Albert-Kahn

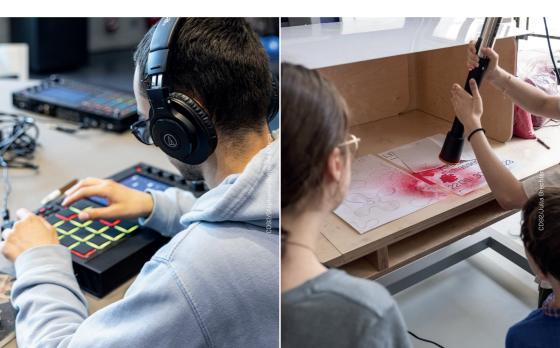
Château de Sceaux - musée départemental

Jardin des métiers d'Art et du Design

Maison de Chateaubriand

Tour aux figures de Jean Dubuffet

Pavillon de Préfiguration du Musée du Grand Siècle

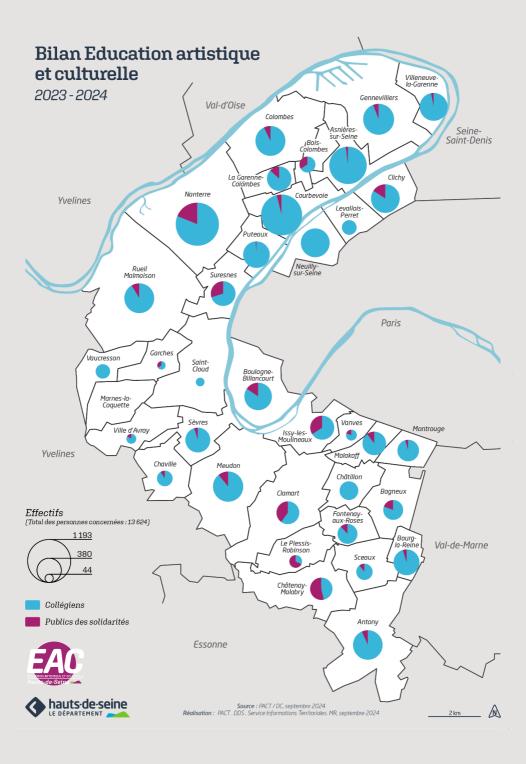






Le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA) est une compétence obligatoire des Départements. Le schéma actuel (2022-2025) repose sur trois axes : l'innovation pédagogique, la diversification des publics, le renforcement de l'établissement dans son écosystème et sur son territoire. Il soutient le développement d'une pluralité de disciplines – musique, danse, théâtre, arts visuels et cirque. 50 établissements sont labellisés SDEA 92 et touchent environ 40 000 élèves. Dans le cadre de l'EAC, les équipes du Département et du pôle thématique dédié accompagnent les établissements dans leurs multiples projets. La valorisation des actions a lieu dans le cadre de la Journée des Enseignements Artistiques (JEA) à La Seine Musicale.

Par ailleurs, Le Département met également en œuvre une **politique de soutien aux équipements culturels du territoire** afin de favoriser un accès à la culture pour tous. Au total, ce sont 27 équipements dits « structurants » qui sont soutenus par le Département des Hauts-de-Seine et réalisent chaque année tout au long de leur saison des actions et des parcours d'EAC.







11 987 collégiens

dont des jeunes issus de classes SEGPA, ULIS ou UPE2A



96 collèges

Soit 70% des collèges situés dans le Département



85 partenaires culturels

(cinémas, théâtres, centres d'art, musées, etc.)



1 637 personnes issues des solidarités

(séniors, personnes en situation d'handicap, jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance, etc.)



96 établissements sociaux et médico-sociaux

(foyers, résidences autonomie, EHPAD, accueils de jour, etc.)



35 communes des Hauts-de-Seine

Sur 36 communes

Département des Hauts-de-Seine

Direction de la culture

